



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

récupération des déchets

Question écrite n° 103227

Texte de la question

Mme Fanny Dombre Coste interroge Mme la ministre de l'environnement, de l'énergie et de la mer, chargée des relations internationales sur le climat sur l'utilisation de plus en plus fréquente du PET opaque par les distributeurs de lait, pour des raisons purement économiques. Alors que le tri sélectif a considérablement progressé et que de nombreux matériaux recyclables ont vu le jour, l'utilisation de ce plastique d'habitude réservé à certains contenants d'huile bouleverse les chaînes de recyclage des centres de tri. Alors que le quinquennat 2012-2017 aura permis de réelles avancées sur le plan de la protection de l'environnement, grâce notamment à l'interdiction des sacs plastiques, une telle régression ne peut être acceptée. Elle lui demande les mesures que le Gouvernement entend prendre afin d'encadrer ces pratiques.

Données clés

Auteur : [Mme Fanny Dombre Coste](#)

Circonscription : Hérault (3^e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 103227

Rubrique : Déchets, pollution et nuisances

Ministère interrogé : Environnement, énergie et mer

Ministère attributaire : Transition écologique et solidaire

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [7 mars 2017](#), page 1918

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)